

INSTRUCTIONS DE COURSE WINDSURF

*Finale Championnat de Ligue Occitanie
Du 01 au 02 juin 2024 à Canet en Roussillon
Organisateur : CN Canet Perpignan
Epreuve de grade 5A*

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'une planche ne peut pas réclamer contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe B.
- 1.2 L'annexe T de conciliation s'applique.
- 1.3 Le règlement du championnat de Ligue Occitanie
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard **30 minutes** avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est en ligne à l'adresse <https://www.regate.voileca.net/finale-de-ligue/>

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la plage
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, **les coureurs ne sont pas autorisés à partir sur l'eau** le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **10 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
01 au 02 juin	F31 / RRD 120	8 tableaux par jour
01 au 02 juin	WINDFOIL	8 tableaux par jour

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement
Samedi 01 juin 2024 : **13h 00**
Dimanche 02 juin 2024 : **09h 00**

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **deux minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront identifiés au briefing

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours seront identifiés au briefing

10. MARQUES

10.1 Les marques seront identifiées au briefing

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Néant

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité**.

12.2 [DP] [NP] Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.

12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard 4 **minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Les procédures de départ seront définies lors du briefing

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée**.

14.2 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
RRD 120 / F31	7 min	12 min
Windfoil	7 min	12 min

16.2 Les planches ne finissant pas **5 minutes** après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **[60 minutes]** après que la dernière planche a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au PC Course.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme

témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé **au club**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

- 18.1 1 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand trois courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand quatre courses ou plus ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.
- 18.4 La RCV B8.A8 s'applique.

19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

- 19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place.
Emargement départ : l'heure limite pour émarger au départ par les coureurs, entraîneurs ou accompagnateurs est l'heure du 1er signal de départ
Emargement retour : l'émargement retour est à faire par **le coureur lui-même** dans le délai de 60 minutes après l'arrivée du dernier du groupe, ou après l'indication de la fin des courses du jour par le comité de course.
- 19.2 Pénalité pour infraction émargement :
Défaut d'émargement retour : Le concurrent recevra sans instruction une pénalité de 30% à la dernière course du jour.
Défaut d'émargement sortie et retour cumulés : le concurrent recevra sans instruction une pénalité de DSQ à toutes les courses du jour.
- 19.3 Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible
- 19.4 Les concurrents doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.
- 19.5 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un concurrent d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.
- 19.6 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

20. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par rubalise blanche / rouge

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.*
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF

- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec le division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels *ou accompagnateurs*.

25. EMBLEMES

[DP] Les planches doivent être maintenues à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le *parc à bateaux*.

26. PRIX

Des prix seront distribués à la description de l'autorité organisatrice.

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : *Jean Luc BORT*
Président-e du comité technique : *Théo WENDLING*
Président-e du jury : *Renan LE DRET*
Gilles MERCIER
Thierry TRIPOUL

ANNEXE ZONES DE COURSE

